



Relations franco-allemandes

## Plus d'argent pour les échanges transfrontaliers dans la société civile : le Fonds citoyen franco-allemand voit son budget doubler

Le Fonds citoyen a financé **plus de 800 projets** entre les citoyennes et les citoyens de France et d'Allemagne depuis son lancement en avril 2020 : un succès qui dépasse largement toutes les attentes. Le budget annuel du Fonds citoyen a été **plus que doublé**, passant de 2,4 millions à **5 millions d'euros**, afin que ce dispositif de soutien puisse continuer à répondre à la forte demande des sociétés civiles des deux pays et à attirer de nouveaux acteurs vers l'engagement franco-allemand.

### L'idée du traité d'Aix-la-Chapelle a fait ses preuves

Le Fonds citoyen franco-allemand a été créé en 2019 par le **traité d'Aix-la-Chapelle** avec l'idée de « rapprocher encore [les] deux peuples ». Sa phase pilote de 3 ans a été lancée en avril 2020, pendant laquelle il est mis en œuvre par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

L'adoption, **en Allemagne, de la loi de finances de 2022** acte l'augmentation du budget du Fonds citoyen, qui avait déjà été confirmée du côté français.

Le Fonds citoyen est **financé** à parts égales par les deux gouvernements : le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère fédéral allemand de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse.

« Nous sommes très heureux de cette augmentation de budget, qui prouve que le Fonds citoyen a démontré sa pertinence et met en œuvre avec succès les missions définies dans le traité d'Aix-la-Chapelle : il rapproche les sociétés civiles des deux pays et répond à un réel besoin des associations ou des jumelages que nous pouvons encore mieux soutenir grâce aux moyens supplémentaires. Chaque projet soutenu est un peu d'Europe vécue », déclare **Benjamin Kurc**, responsable du Fonds citoyen franco-allemand.

« L'Europe a besoin de citoyennes et de citoyens engagés – et ceux-ci ont besoin d'être soutenus politiquement et financièrement. L'augmentation des moyens permettra de démultiplier l'engagement transfrontalier citoyen. Nous remercions les deux gouvernements car il s'agit de plus qu'un symbole fort », déclarent **Anne Tallineau et Tobias Bütow**, secrétaires généraux de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse.

« Depuis des décennies, la coopération franco-allemande montre que d'anciens ennemis peuvent dépasser leurs hostilités et nouer une amitié étroite. C'est un signe d'espoir, tout particulièrement dans la période que nous traversons. Dans ce contexte, des projets comme le Fonds citoyen jouent un rôle primordial : ce dernier soutient des initiatives citoyennes, des jumelages, le dialogue et le vivre-ensemble dans les deux pays. Le Fonds citoyen franco-allemand agit partout où des personnes se rencontrent et il contribue à renforcer la co-



DEUTSCH-  
FRANZÖSISCHER  
BÜRGERFONDS  
FONDS CITOYEN  
FRANCO-ALLEMAND

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris/Berlin, 22 juin 2022

*hésion de notre société, par-delà les frontières et les générations* », déclare **Lisa Paus**, ministre fédérale de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse.

De son côté, le Ministère français en charge de la jeunesse est convaincu que la multiplication de ces projets portés par les sociétés civiles des deux pays ne peut que renforcer, de manière concrète, la démocratie et la paix en Europe.

### Déconstruire les barrières administratives et mentales

« *Le Fonds citoyen s'agrandit afin que les sociétés civiles françaises et allemandes se rapprochent encore* », explique Benjamin Kurc, responsable du Fonds citoyen franco-allemand. « *Cependant, notre concept de subvention **reste facile d'accès** : ce sont notamment des bénévoles qui renforcent les relations citoyennes entre nos deux pays et nous œuvrons à leur rendre la tâche le plus facile possible. Par ailleurs, nous souhaitons déconstruire les barrières et encourager de nouveaux acteurs à monter des projets transfrontaliers.* »

Le Fonds citoyen a notamment pour objectif que **70 % des projets soutenus soient des projets de petite taille** (subventions allant jusqu'à 5 000 €). De plus, l'élargissement du réseau des Référentes et Référents régionaux permet un accompagnement personnalisé des citoyennes et citoyens engagés lors du développement de leur projet et du dépôt de la demande de subvention.

- [Vous trouverez dans ce PDF un bilan des projets soutenus en 2021.](#)
- [Sous ce lien, vous pouvez découvrir la diversité des projets soutenus.](#)

### Contact presse :

Pour plus d'informations, adressez-vous à Johanna Haag :  
+33 6 24 21 58 61 | [haag@fondscitoyen.eu](mailto:haag@fondscitoyen.eu)

### Le Fonds citoyen franco-allemand

Le Fonds citoyen conseille, met en réseau et finance des projets qui permettent aux citoyens de vivre l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de différents formats et sur différents thèmes, est facile d'accès et reste ouvert à tous les acteurs de la société civile.

Le Fonds citoyen, lancé en avril 2020, découle du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019 entre la France et l'Allemagne. Il est mis en œuvre par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemands. Son budget annuel pour 2022 est de 5 millions d'euro.

**Fonds citoyen franco-allemand**  
Mis en œuvre par l'OFAJ  
51 rue de l'Amiral Mouchez • 75013 Paris  
[info@fondscitoyen.eu](mailto:info@fondscitoyen.eu) • [fondscitoyen.eu](http://fondscitoyen.eu)

**Contact presse**  
Johanna Haag  
[haag@fondscitoyen.eu](mailto:haag@fondscitoyen.eu) • 06 24 21 58 61  
[Facebook](#) | [Twitter](#) | [#buergerfondscitoyen](#)